



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°244 - JUIN 2023 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AGENDA



- ➔ **Vendredi 2 juin** : Assemblée générale de l'association « La Flèche » à 19h30 à la salle polyvalente.
- ➔ **Dimanche 11 juin** : Kermesse à partir de 14h.
- ➔ **Samedi 24 juin** : Saint-Servais en fête.

AVIS AUX HABITANTS



▪ Dératisation :

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le lundi 5 juin 2023** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en juin 2007 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



- ### ▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Divagation
de chiens

▪ Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.

ETAT CIVIL

Mariages :

Angélique ROUDAUT et Mickaël CALVEZ se sont dit « OUI » le 29 avril 2023.

Cindy ANTUNES LOBO et Thibaut HERNE se sont dit « OUI » le 13 mai 2023.

Stéphanie PIRIOU et Mickael MERRET se sont dit « OUI » le 20 mai 2023.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 11 mai 2023 à la salle Ty Léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

La secrétaire de séance est Aurélie VEN.

CCPL

-Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence SDIS : la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes » a été transférée à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2023 par les communes membres de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau. Il revient à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de procéder à l'évaluation des charges liées à ce transfert. La CLECT s'est réunie 3 fois en 2022 et 2023 afin d'examiner les charges transférées à cette occasion. Approuvé à l'unanimité, le rapport de la CLECT ci-annexé préconise de réviser, à compter de l'exercice 2023 et à titre définitif, les attributions de compensation des 19 communes concernées par le transfert de charges de la compétence « financement de la contribution au SDIS en lieu et place des communes ». Pour la commune de SAINT-SERVAIS, cela représente 20 208 €. Le Conseil Municipal valide le rapport définitif de la CLECT.

-Adhésion au service du Délégué à la protection des données du CDG29 Avenant n°1 : Toutes les collectivités territoriales et établissements publics ont l'obligation de désigner un Délégué à la protection des données (DPD) et de se mettre en conformité avec le règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. L'adhésion initiale de 3 ans avec le CDG29 étant arrivée à échéance, il convient de prolonger cette adhésion jusqu'à la fin du présent mandat. Le Conseil Municipal donne son accord.

SDEF

Une modification de l'éclairage public est effectuée au Stréjou. Pour rappel, extinction des candélabres tous les jours à 21h00 sauf au bourg et au Stréjou à 1h00 du matin les vendredis et samedis. Allumage tous les jours à 6h30 sauf le samedi et dimanche à 8h00 sur toute la commune.

CDG29

Le CDG29 souhaite soutenir les collectivités territoriales du département dans leur volonté de développer l'action sociale en étoffant son offre de contrats groupes à adhésion facultative des collectivités territoriales et ainsi proposer un contrat mutualisé de titres-restaurants à adhésion facultative. Le Conseil Municipal donne mandat sans engagement dans le cadre du lancement d'une procédure de mise en concurrence en vue de sélectionner des prestataires en mesure d'assurer la fourniture de titres restaurant, en version papier et/ou dématérialisée, aux collectivités adhérant au contrat groupe. Cette convention sera conclue pour une durée de 3 ans, à effet au 1^{er} janvier 2024

Subvention

Une demande de subvention adressée par l'association « Céline et Stéphane Leucémie Espoir 29 » a été étudiée. Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 100 euros à l'association « Céline et Stéphane Leucémie Espoir 29 ».

Musée

M. Le Maire fait un point sur l'Assemblée Générale du 14 avril.

La Mairie a reçu une proposition de donation d'un Tableau, le Conseil Municipal est intéressé et a accepté la proposition.

L'inauguration et l'ouverture du musée est fixée au samedi 1^{er} juillet.

Révision Carte Communale

La réunion publique est fixée le mercredi 14 juin à 18h30 à la salle polyvalente.

Projet de MAM – Pôle enfance.

Plan Mercredi et PEDT à mettre en place.

Devis

Etude des devis en cours.

Compte rendu des commissions

Commission jeunesse : les jeunes participeront aux fêtes communales (Saint-Servais en Fêtes et le miroir de feu) en tenant un stand pour financer le camp d'été prévu à l'île de Batz.

Questions diverses

Une commission est mise en place pour travailler sur le projet d'un parcours sportif dans le cadre du dispositif « 500 équipements ».

Agenda

Dimanche 28 mai : Tournoi de foot organisé par l'USSSSD.

Vendredi 2 juin : Assemblée Générale de l'association « La Flèche » à 19h30 à la salle polyvalente.

Dimanche 11 juin : Kermesse.

Samedi 24 juin : Saint-Servais en Fêtes.

Prochain Conseil le 15 juin.

FRELONS

DISPONIBLES EN MAIRIE 3€50 (vente à prix coûtant).

Ces pièges sont à remplir jusqu'au quart d'un mélange composé : 1/3 de vin blanc + 1/3 de bière + 1/3 de grenadine. Cette préparation doit être renouvelée toutes les 2 à 3 semaines.

ESPACES JEUNES

L'espace jeunes est ouvert pour les 11-17 ans sur la commune de Saint servais et de Saint Derrien.

Inscription possible à tout moment (cotisation annuelle de 15 euros)

Dates à retenir :

-6/7 juillet : raid ados (inscription à venir).

-31/07 au 02/08 : séjour île de batz (pré-inscription possible par mail).

-Juillet/ Août : espace jeunes (programme à venir). Au programme : multisport, Aqua west Park, soirées barbecue...

Contact : 0789029120/ tballieux.pro@gmail.com Instagram: ej_stservais_stderrien

Facebook : Espaces jeunes st servais / Site internet : espacesjeunesstservaisstderrien.webador.fr

Le dernier trimestre de sport est entamé, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour les dernières séances de la saison.

Sport pratiqué : renforcement musculaire et yoga.

Saint-Servais : 19h 20h le mercredi et 10h 11h le jeudi.

Saint-Derrien : 20h30 21h30 le mercredi et 10h 11h le vendredi.

PAROISSE

Les messes des week-end

- Samedis 3 et 17 juin à 18h30 à SAINT-THEGONNEC.
- Samedis 10 et 24 juin à 18h30 à PLOUNEVENTER.
- Dimanche 4 juin à 10h30 Pardon de SAINT-DERRIEN et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.
- Dimanche 11 juin à 10h30 Pardon de PLOUZEVEDE (Saint Hervé) et messe à LANDIVISIAU et SIZUN (1ère eucharistie).
- Dimanche 18 juin à 10h30 messe à LANDIVISIAU et SIZUN.
- Dimanche 25 juin à 10h30 Pardons de PLOUGOURVEST, GUICLAN et de la Chapelle Saint Jean à SAINT-VOUGAY et messe à SIZUN.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- le 2 juin à BODILIS
- le 9 juin à SAINT-DERRIEN
- le 16 juin à PLOUNEVENTER
- le 23 juin à SAINT-SERVAIS (Ossuaire ou Fontaine selon la météo)

MUSEE YAN'DARGENT

Le musée Yan'DARGENT sera ouvert cet été en juillet et en août tous les jours sauf le lundi. Une exposition des œuvres de Mr David BALADE sera présentée dans l'allée de pétanque. L'entrée au musée et à l'exposition sera gratuite pour tous.

AMICALE TROUZ AN DOUR

REPAS DU CLUB : Un repas en commun sera organisé le jeudi 8 juin, au Relais de Mescoden (bordure voie-express). Prix du repas 15 € boissons comprises. Rendez-vous au club à 11h30 pour le pot de l'amitié puis départ en covoiturage à 12h30, en direction du restaurant. Bien vouloir s'inscrire au club le jeudi ou auprès des responsables pour le 1^{er} juin, dernier délai.

MARDI 20 JUIN : Interclubs de dominos et de pétanque à Saint-Servais, qui réunira une centaine de personnes représentant une dizaine de clubs. Nous aurons besoin de bénévoles, notamment pour le service du goûter (15h30/17h00). Si vous êtes disponibles, faites le savoir à Gilbert, Jean-Michel ou Yvonne.

SORTIE DU PONANT : Mardi 12 septembre 2023 en direction de Guerlédan.

- 9h30 : visite guidée de l'Électro-tèque du lac de Guerlédan.
- 12h00 : déjeuner à l'Embarcadère, restaurant situé face au lac.
- 15h00 : embarquement à bord du Duc de Guerlédan pour une croisière de 1h30 sur le plus grand lac de Bretagne. Le programme détaillé est affiché au club.

Le départ est fixé à 7h00 de Plouneventer, à 7h15 de Bodilis et à 7h30 de Landivisiau. Le tarif varie de 78 € pour 36 à 39 personnes, à 69 € pour 60 à 63 personnes. Pour la bonne organisation de cette journée (réservation du ou des car(s), du restaurant ...) Merci de vous inscrire au plus vite au club le jeudi ou auprès des responsables.

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

Le musée ouvrira ses portes à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août. La commune recherche donc du personnel pour l'accueil des visiteurs et pour un contrat de 28 heures/semaines. Les candidatures sont à déposer en Mairie.

LES SORTIES EN JUIN SUR SAINT-SERVAIS



COMITE DES FETES



APE

BULLETIN N°245- JUILLET 2023 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 19 juin 2023 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 26.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p>MAIRIE : 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p>ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounststerstder.iimdofree.com/</p> <p>ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04 Animatrice : tballieux.pro@gmail.com/ 07.89.02.91.20 /Instagram : ej_stservais_stderrien</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p><i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p>Urgences: Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112 Gendarmerie 17</p>	<p>Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p><i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
--	---	--	--	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.